

Cahier des charges concours photos

1. ORGANISATEUR, DUREE ET OBJECTIF DU CONCOURS

Le Syndicat Simmental des Eleveurs de l'Ouest organise du 05 octobre 2020 au 23 octobre 2020, un concours photo afin de remplacer l'annulation du Space, dont l'objectif est de créer une animation pour les éleveurs du grand Ouest.

Le présent règlement définit les règles juridiques pour ce concours.

2. ECHEANCIER

- Jusqu'au 02 octobre : réception des photos
- Du 05 au 09 octobre : Tri et préparation des photos
- 12 octobre : mise en ligne des photos
- Du 12 au 30 octobre : vote en ligne pour élire la championne jeune et adulte
- Du 02 au 06 Novembre : vote en ligne pour élire la grande championne
- 06 novembre : Annonce de la grande championne

3. PARTICIPANTS AU CONCOURS

Ce concours est ouvert aux éleveurs du grand Ouest adhérents à l'OES Simmental France ainsi qu'au Syndicat Simmental de l'Ouest. La participation au concours entraîne l'entière acceptation du règlement présent dans son intégralité.

Le participant devra également fournir les renseignements suivants : nom, prénom, adresse postale et email.

4. MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Pour que votre inscription et participation soient prises en compte, il suffit d'envoyer vos photos à l'adresse mail suivante : a.rebillard@simmentalfrance.fr

Chaque élevage pourra présenter 4 animaux.

Les photos transmises pour le concours seront mises en ligne sur la page Facebook de Simmental France. Cependant, avant leur présentation, toutes les photos seront visionnées par l'organisateur qui se réserve le droit d'écarter ceux qui ne respecteraient pas une ou plusieurs des conditions visées ci-dessus.

5. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les photos envoyées devront impérativement respecter les contraintes suivantes :

- Vache en lactation
- Vache propre
- Photo avec une bonne lisibilité
- Une photo de côté de la vache avec la tête à droite
- Une photo arrière de l'animal axée sur la mamelle
- Tonte autorisée seulement au niveau de la mamelle
- Age au premier vêlage inférieur à 3 ans

Deux catégories de vaches vont être effectuées, une championne jeune et une championne adulte.

Pour la catégorie jeune, voici les deux seuils exigés :

- Minimum 5000L de lait à 38 de TB et 32 de TP
- Minimum 22kg de lait lors d'un contrôle

Pour la catégorie adulte, voici les deux seuils exigés :

- Minimum 6000L de lait à 38 de TB et 32 de TP lors d'une lactation

Les animaux doivent être inscrits au contrôle laitier.

Les photos transmises devront être envoyées dans l'un des formats suivants : jpeg, png à l'adresse mail indiquée précédemment.

6. DROITS D'AUTEUR

Le participant autorise l'organisateur à exploiter cette photo, à la recadrer et/ou accompagné de commentaires écrits (meilleure lactation, ISU, Pédigré, Pointage, bio).

7. PRISE EN COMPTE DES VOTES

Chaque photo sera publiée sur la page Facebook de Simmental France.

Voici le barème des points :

- 1 « J'aime » = 1 point
- 1 « J'adore » = 3 points

La jeune vache et la vache adulte obtenant le plus de points seront élues championnes dans leur catégorie. Elles seront mises en compétition la semaine suivante pour élire la grande championne.

Les choix définitifs seront communiqués sur le site internet, la page Facebook de Simmental France.

8. PRIX POUR LES VAINQUEURS

Pour les vaches élues championnes, l'OES Simmental France offrira :

- Panneau de ferme personnalisé pour la grande championne
- Doses pour la seconde championne

Le Syndicat Simmental des Eleveurs de l'Ouest offrira une plaque de concours aux deux championnes.